

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

***Réunion de Bureau du 08 Juillet 2010
Date de la Convocation : 28 Juin 2010***

L'An Deux Mille Dix le 08 Juillet à 15 H 00, le Bureau légalement convoqué s'est réuni au Centre d'Hébergement Le Traspy à THURY-HARCOURT, sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Jean SUARD, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL, Monsieur Michel LETRIBOT, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Sylvain MOREL, Madame Janine KUC.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Joseph PITEL, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Alain LIARD.

Le Président ouvre la séance et remercie les Délégués pour leur présence.

Monsieur Roger TENCE accepte d'être Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 17 Juin 2010

Le compte-rendu de la dernière réunion de Bureau a été transmis aux Délégués, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte-rendu.

Il est adopté à l'unanimité.

CONTRAT DE REPRISE DE COLLECTE SELECTIVE "PAPIERS RECYCLABLES DES MENAGES"

Le contrat avec la Chapelle DARBLAY portant sur les papiers recyclables des ménages, s'est terminé le 30 Juin dernier, il y a lieu de renouveler ce contrat qui comprends des nouvelles conditions :

- Montant minimum de reprise (tarif actuel 65, 54 € à Tonne) ;
- Soutien à la communication de 1 € par tonne fournie

Le Président est autorisé à signer le contrat correspondant qui sera applicable à compter du 1^{er} Août 2010.

IL EST FAIT LE POINT DES DIFFERENTS DOSSIERS :

SOUBOCK

Initiation à l'enseignement musical

Location de dix demi-journées dans un lieu spécialement adapté et équipé "Soubock"

- Mise à disposition de ce lieu pour les groupes scolaires ;
- Prise en charge du transport.

Cela permettrait d'aider cette structure en versant un loyer annuel correspondant à cette mise à disposition, puisque la Communauté ne peut verser de subvention pour le fonctionnement de cet établissement.

Cette question pourrait être proposée au Conseil Communautaire du mois d'Octobre.

PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur LECLERC donne quelques éléments sur le projet d'implantation de 20 hectares de cellules photovoltaïques sur la Commune d'Hamars.

Le Permis de Construire concernant ce dossier a été déposé.

Si cette réalisation voit le jour, les retombées en Taxe Professionnelle pourraient être intéressantes.

VOIE VERTE

Le Comité de Pilotage va se réunir le 13 Juillet prochain, l'annonce pour consultation de Bureau d'Etudes va paraître au début Septembre.

La première tranche de travaux devrait intervenir en 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 00.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER